

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.4 - Comment conjuguer gestion cohérente et enjeux politiques locaux ?

Tullio Scovazzi : En Méditerranée il y a des cas où une délimitation des mers territoriales ou d'autres zones maritimes est particulièrement complexe en raison de caractéristiques géographiques locales ou en raison de la relation politique difficile entre les pays voisins concernés. Toutefois, afin de surmonter ces difficultés, le Protocole de 1995 relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée comprend deux dispositions relatives très élaborées (Art. 2, par. 2 et 3), visant deux objectifs. tout d'abord, la mise en place de la coopération intergouvernementale dans le domaine de l'environnement marin

ne peut pas porter préjudice à d'autres questions juridiques qui ont une nature différente et sont encore en suspens, telles que celles relatives à la nature et l'étendue des zones côtières nationales ou au tracé des frontières marines entre états adjacents ou opposés. Ensuite, l'existence même de ces questions juridiques ne peut pas compromettre ou retarder l'adoption de mesures nécessaires à la préservation de l'équilibre écologique de la Méditerranée. Les états contractants au Protocole devront prendre en considération l'intérêt de ces dispositions relatives.»

La préservation du milieu marin n'est pas une nouvelle thématique politique. Au cours des dernières décennies, des accidents technologiques majeurs ont souvent accru le sentiment d'une urgence à traiter les problèmes environnementaux (e.g. les marées noires causées par les naufrages de pétroliers).

Pour autant, l'environnement marin a occupé une place très variable dans les priorités politiques, au profit du développement urbain, touristique, d'aménagements parfois lourds et de l'exploitation intensive des ressources, qui ont participé à la régression des milieux naturels. La protection de l'environnement marin se retrouve parfois au centre des divergences ou des changements politiques significatifs qui peuvent influencer ou mettre en pause les décisions prises pour cette protection.

Malgré cela, avec la prise de conscience du « potentiel de vie » mais également de sa fragilité, la mer devient un enjeu politique de première importance. Pour chaque AMP participant à la protection ou à la gestion durable du milieu, il est alors nécessaire de leur garantir une gestion cohérente, sans remise en cause par des politiques annexes.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB